



SAISON 2019 – 2020

INFOS CORG

27 Mars 2020

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-dessous différentes informations concernant les passages de grades et les homologations des passeports.

1 Suite à la pandémie de COVID 19, le passage de grade des 25 et 26 avril à Ceyrat est annulé

2 A ce jour, les passages de grades des 13 et 14 juin 2020 à La Motte Servolex et 21 juin 2020 à Andrézieux Bouthéon sont maintenus

3 Suite à l'expérience des deux derniers passages de grades et afin d'améliorer les conditions d'accueil des candidats, nous avons décidé de modifier les horaires du dimanche (UV1, kata et UV2, technique).

Pour les prochains passages (14 et 21/06) les horaires seront les suivants:

- 10 heures : Tous les cadets et cadettes
- 14 heures : Tous les juniors et séniors

Dans le cas où des couples soient formés de cadets et de juniors ou séniors, la convocation est à 10 heures.

Nous comptons aussi sur le soutien des enseignants afin :

- d'inscrire au passage de grades uniquement les élèves qui sont préparés à l'examen.

- de désinscrire au plus vite ceux qui sont sûrs d'être absents.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



4 PETIT RAPPEL CONCERNANT LES HOMOLOGATIONS DE GRADES :

A) Les passeports peuvent être envoyés ou remis soit à :

- a. LYON : Ligue AURA JUDO, à l'attention de Marc PÉRARD, 12 rue Saint Théodore, 69003 Lyon
- b. CEYRAT : Ligue AURA Judo, à l'attention de Philippe COULON, Arténium, 4 parc de l'Artière, 63122 Ceyrat
- c. LA ROCHE SUR FORON : Comité judo 74, à l'attention de Jean-Yves CALAMAND, Centre sportif Labrunie, 990 avenue de la libération, 74800 La Roche sur Foron

B) La validation des passeports se fait sous environ 8 jours (le temps d'avoir l'acceptation du grade par la FFJDA) ; Pour récupérer vos passeports vous avez 2 possibilités :

- a. Venir sur le lieu où vous les avez envoyés ou déposés
- b. Par courrier si vous avez pris le soin de joindre une enveloppe affranchie au tarif en vigueur en fonction du nombre de passeports)

C) Afin d'éviter des aller/retour des passeports, merci de vérifier si tout est bien noté :

- a. La fiche coté recto entièrement remplie
- b. La fiche coté verso avec :
 - i. Le grade demandé en haut
 - ii. La validation de l'obtention de l'UV1 (kata)
 - iii. La validation de l'obtention de l'UV2 (technique)
 - iv. Le nombre de points suffisants à l'UV3. S'il manque des points joindre soit les tableaux soit une copie d'écran de l'espace licencié qui indique les points obtenus.
 - v. L'attestation de réussite à l'UV4 (à télécharger sur le site de la ligue onglet CORG)

(Voir exemple ci-dessous)



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





POUR LES DEUX MODELES, BIEN VERIFIER QUE TOUTES LES LIGNES SOIENT REMPLIES

ANCIEN MODELE

FICHE D'HOMOLOGATION DU GRADE COMPÉTITION

NOM : DUFONT Prénoms : Joëlle
 Adresse : 5 avenue G. Pompidou
 Code postal 69000 Ville : LYON
 Né(e) le : 26/07/1928
 Ligue : AURA Club : JCLyon Sexe : F
 Comité : Rhône
 N° de licence : F26071928 DJPOM 01
 Date du grade précédent : 20 Juin 2000

Il ne peut être donné suite à une demande d'homologation de grade sans que cette carte soit soigneusement et lisiblement remplie puis signée.

Nom lisible et signature de l'enseignant : DURAND
 Signature du titulaire : [Signature]

Joindre à ce dossier les pièces justificatives (bonifications, équivalences...).

NOUVEAU MODELE

FICHE D'HOMOLOGATION POUR L'OBTENTION DUDAN – DOMINANTE COMPÉTITION-DOMINANTE TECHNIQUE
 (Rayer la dominante inutile)

FICHE ADMINISTRATIVE ET DETAIL DES ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES

NOM : _____ Sexe : M / F
 Prénom : _____
 Date de naissance : ____/____/____
 Adresse – Code Postale – Ville : _____
 Ligue : _____ Comité : _____ Club : _____
 N° de licence : _____
 Date du grade précédent : ____/____/____

Signature du titulaire : _____

[Rayer / joindre à ce dossier toutes pièces justificatives (bonifications, équivalences...)]

EXAMEN POUR L'OBTENTION DU 2 DAN JUDO, JIJITSU

Signature de l'enseignant : _____ Épreuves : _____ Signature habilitée par le CSDGE de la FFJDA : _____

Date	TEST CONNAISSANCE DE L'ENVIRONNEMENT SPORTIF	Signature habilitée par le CSDGE de la FFJDA
Date <u>15/06/2000</u> Lieu <u>LYON</u>	<u>Nage No Kata</u> KATA OK	<u>MARTIN</u> <u>[Signature]</u>
Date <u>27/02/2000</u> Lieu <u>Céronat</u>	<u>RGC vingt pts (2e)</u>	<u>MARTIN</u> <u>[Signature]</u>
Date <u>10/04/2000</u> Lieu <u>Romans</u>	<u>RGC Quarante pts (40)</u>	<u>SADOUR</u> <u>[Signature]</u>
Date <u>11/06/2000</u> Lieu <u>LYON</u>	<u>UV2 OK</u>	<u>MARTIN</u> <u>[Signature]</u>
Date <u>16/06/2000</u> Lieu <u>LYON</u>	<u>PG Quarante pts (40)</u>	<u>MARTIN</u> <u>[Signature]</u>

Bonification : _____

Tests terminés le _____ Cachet et signature du CORG ou CSDGE de la FFJDA : _____

FICHE D'HOMOLOGATION POUR L'OBTENTION DUDAN – DOMINANTE COMPÉTITION-DOMINANTE TECHNIQUE
 (Rayer la dominante inutile)

FICHE ADMINISTRATIVE ET DETAIL DES ÉPREUVES RÉGLEMENTAIRES

UNITÉS DE VALEUR	DATE ET LIEU	POINTS ACQUIS / ÉPREUVE	SIGNATURE HABILITÉE PAR LA CSDGE DE LA FFJDA
UV1		KATA: NOMBRE LEE(S) KATA(S) PRÉSENTÉ(S) : _____	
UV2		UV 2 : TECHNIQUE NOMBRE DE POINTS ACQUIS (nd/pts et lettres) : _____	
UV3 : EFFICACITÉ		NOMBRE DE POINTS ACQUIS (nd/pts et lettres) : _____	
		NOMBRE DE POINTS ACQUIS (nd/pts et lettres) : _____	
		NOMBRE DE POINTS ACQUIS (nd/pts et lettres) : _____	
		NOMBRE DE POINTS ACQUIS (nd/pts et lettres) : _____	
		NOMBRE DE POINTS ACQUIS (nd/pts et lettres) : _____	
UV4		UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL DANS LE DÉVELOPPEMENT DU AJUDO-JIJITSU : rapport - Signature de l'enseignant ou du CORG : 1° et 2° dan : signature uniquement du CORG pour le 1° et 2° dan	Enseignant : _____ CORG : _____
Fin de l'épreuve le : _____ Cachet et signature du CORG (ou CSDGE de la FFJDA) : _____			

UV4 : JOINDRE L'ATTESTATION REMPLIE QUI EST EN LIGNE SUR LE SITE DE LA LIGUE – ONGLET CORG



POUR CEUX QUI ONT LES NOUVEAUX PASSEPORTS REMPLIR LA PARTIE UV4
 Ne pas oublier de mettre **DATE** et **LIEU** et **signature**

Bien vérifier que sur toutes les lignes il y ait le NOM lisible de la personne qui a signé. Si tous les points ne sont pas notés, il faut joindre soit les tableaux des compétitions soit la copie de votre espace licencié ou sont notés vos points acquis.

5 Avant d'appeler le secrétariat de la ligue ou le CORG pour des questions techniques ou règlementaires, vérifiez que la réponse n'est pas déjà dans les textes officiels !

